

Programmes d'échanges et aides financières

Séjour d'études ou de stage à l'étranger en 2014/2015





- Vous avez pris la décision d'avoir une expérience internationale dans le cadre de vos études supérieures.
- Ce séjour vous apportera un **enrichissement** tant au niveau **académique** que **personnel** et il vous sera très utile dans votre **future vie professionnelle**.
- N'oubliez pas que vous serez à l'étranger et chez notre partenaire universitaire ou industriel, les **ambassadeurs** de votre université, de votre région et de votre pays.

Qu'est ce que partir dans le cadre d'un programme d'échange ?

- Partir dans le cadre d'un accord signé entre l'Université de Savoie et une université étrangère
- **Etre inscrit à l'Université de Savoie ET dans l'université d'accueil**
☞ *Paiement des droits d'inscription à l'université de Savoie et exonération des droits d'inscription dans l'université d'accueil (sauf certains échanges et programmes spécifiques ex: Cleveland, ISEP ...)*



Dates limites d'inscription : à vérifier sur les sites des universités

- Suivre les cours et passer les examens dans l'université d'accueil pour valider l'année et/ou le diplôme de l'Université de Savoie



Pas d'obtention de diplôme étranger sauf entente bilatérale spécifique, accord de double-diplôme ou d'un diplôme conjoint.



Les PROGRAMMES d'ECHANGE de l'Université de Savoie :

- Programme Erasmus + (conventions Erasmus +)
- Programme sous conventions bilatérales
 - ➔ *Pour ces deux types de programmes, conventions spécifiques à chaque composante / UFR.*
 - Informations :*
 - bureau relations internationales des composantes
 - cartographie des échanges : www.univ-savoie.fr/dri
- Programmes spécifiques : ISEP / CREPUQ / ORA
 - ➔ *Réunions d'informations de la Direction des Relations Internationales sur sites, courant octobre.*

Cartographie des échanges : **non exhaustive**

Sur le site de l'université "international", "échanges et coopérations" puis "cartographie mondiale des Échanges" et "mobilité sortante".



moveonline exchanges - Windows Internet Explorer

https://univ-savoie.moveonnet.eu/moveonline/exchanges/search.php

Fichier Edition Affichage Favoris Outils ?

moveonline exchanges

Accords d'échange

Voies d'avenir

english

Recherche parmi les accords d'échange

Tous les programmes d'échange Sélectionner un continent...

Toutes les composantes Sélectionner un pays...

Toutes les disciplines Sélectionner une université...

Notre établissement comptabilise actuellement 1290 accords d'échange avec 450 établissements partenaires dans 44 pays.

| Continent | Universités |
|---------------------|-------------|
| Afrique | 2 |
| Amérique centrale | 5 |
| Amérique du nord | 183 |
| Amérique du sud | 10 |
| Asie | 14 |
| Europe | 233 |
| Océanie | 3 |
| Tous les continents | 450 |

Terminé

Démarrer Dossiers_Travail Courrier entrant... Menu principal Microsoft PowerP... Université de Sav... moveonline ex... 15:23



- **Tout étudiant candidat à un départ à l'étranger fait l'objet d'une sélection par son département ou sa **composante** selon des critères qui lui sont propres (liste contacts ci-après).**
- **Pour les programmes **ISEP** (Etats-Unis), **CREPUQ** (Québec), **ORA** (Ontario) les sélections se font en décembre/janvier.**
- **Pour le **programme Erasmus +** et les **conventions bilatérales**, la sélection se fait en janvier/février.**

| UFR | Responsables RI | Administratives RI |
|-------------|----------------------|---|
| CISM /STAPS | Isabelle COUCHOUD | Christelle BERNARD |
| FD | Alexandre GUIGUE | Coralie MORETTI |
| IAE | Anne FILIPPI | Acy : Sandrine POINTET Chy : Sophie CARAMBANO |
| IUT A | Christine RIEU | Nadine COLOGON Karoliina PESU Alexandra PEROUZE |
| IUT C | Serguei BEZOUMOV | Isabelle MARQUES |
| LLSH | Dominique LAGORGETTE | Françoise PERRET |
| Polytech | Philippe BOLON | Acy : Catherine BROWNE Chy : Marielle BARRET |
| SFA | Christian LECOT | Christelle BERNARD |



UNIVERSITE
CHAMBERY
ANNECY SAVOIE



Bourses Explo'ra Sup du Conseil Régional Rhône-Alpes

Programme et Bourse Erasmus +

**Quelles
Bourses ?**

Bourses sur critères sociaux du Ministère
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche / **CROUS**

Aide à la Mobilité Internationale du MESR



UNIVERSITE
CHAMBERY
ANNECY SAVOIE



Bourses **Explo'ra Sup** du Conseil Régional Rhône-Alpes



Rhône-Alpes ^{Région}

Règlement complet des Bourses Explo'ra Sup disponible sur

www.exploranet.rhonealpes et www.univ-savoie.fr/dri

Bourses de la Région Rhône-Alpes : Explo'ra Sup

Critères d'éligibilité :

- Préparer un diplôme d'Etat, ou un titre homologué de niveau L2 à M2.
Les DUETI sont éligibles. **Les diplômes d'université (DU) non éligibles**
- Avoir validé une année complète (soit 2 semestres) dans un établissement d'enseignement supérieur rhônalpin au moment du départ à l'étranger
- Suivre une formation et/ou un stage qui sera validé par des crédits capitalisables (ECTS) et/ou prévu dans le règlement des études
- Le séjour à l'étranger doit permettre de valider le diplôme préparé à l'Université de Savoie.
- Les dossiers des étudiants non français ne sont pas éligibles pour une mobilité vers leur pays d'origine.

Bourses de la Région Rhône-Alpes : Explo'ra Sup

Critères d'éligibilité pour les stages :

- Le stage doit être **OBLIGATOIRE** et être inscrit comme tel dans le règlement des études de la formation (seule la durée minimale prévue par le règlement des études de la formation sera prise en charge)

- En 2013 ne pas percevoir :
 - dans le cadre d'un stage une rémunération / indemnisation mensuelle nette supérieure à **436,05 €***
546,05 €* pour les étudiants boursiers d'Etat sur critères sociaux ou en situation de handicap

 - pour les **apprentis** une rémunération nette supérieure à **1245 €*.**

** Chiffres réévalués en Janvier 2014 en fonction de l'évolution du SMIC.*

Bourses de la Région Rhône-Alpes : Explo'ra Sup

Remarque pour les stages :

Instruction de votre dossier uniquement lorsque l'organisme d'accueil aura été identifié :

- Soit par la convention de stage signée + **l'attestation** de rémunération
- Soit par **une attestation** (lettre d'accueil) de l'organisme d'accueil précisant le rémunération

Dans les 2 cas, les informations ci-dessous devront obligatoirement être mentionnées :

- le pays
- le nom et l'adresse de l'établissement d'accueil
- les dates du stage
- le montant de la rémunération (ou l'absence de rémunération)

*Les **attestations** doivent être des documents officiels avec tampon de l'organisme d'accueil.*

Bourses de la Région Rhône-Alpes : Explo'ra Sup

Durée de la bourse

- **Stage :** Minimum : 4 semaines
Maximum : 17 semaines
- **Formation :** Minimum : 8 semaines
Maximum : 36 semaines ou 9 mois sur 1 année
universitaire

Un même étudiant peut bénéficier 2 fois maximum d'une bourse Explo'ra (dans la limite de 48 semaines - 12 mois financés au total), à condition que toutes les 1ères demandes de l'université aient été satisfaites lors de sa 2^{ème} demande.



En cas de prolongation de la durée initiale de séjour aucune allocation supplémentaire ne pourra être accordée.

Bourses de la Région Rhône-Alpes : Explo'ra Sup



1 MOBILITE = 1 DEMANDE DE BOURSE

Sur la même année universitaire ou sur deux années différentes

- ☞ Dans le cas de deux demandes de bourses sur la même année universitaire pour deux mobilités : l'aide au départ n'est versée qu'une seule fois.
- ☞ La bourse Explo'ra Sup ne peut pas être **cumulée avec une aide à la mobilité internationale d'une autre région française.**

Bourses de la Région Rhône-Alpes : Explo'ra Sup

Modalités de suivi et de paiement :

- Vérification des pièces constitutives du dossier, instruction et vérification des justificatifs de paiement par l'Université de Savoie - Direction des Relations Internationales.
- Notification et paiement par la Région
2 versements en fonction de la réception des justificatifs de séjour (début et fin)
 - **acompte 75% en début de séjour**
 - **solde 25% en fin de séjour.**



*Les justificatifs de séjour et toutes questions relatives aux bourses Explo'ra Sup doivent être adressées **EXCLUSIVEMENT** à la Direction des Relations Internationales de l'UdS et pas à la Région.*



Bourse de la Région Rhône-Alpes : Explo'ra Sup

Montant de la bourse :

- 380 € par mois (95 € par semaine)

☞ Pour les étudiants boursiers sur critères sociaux ou en situation de handicap

- Aide forfaitaire au départ de 530 €

Le cumul avec d'autres sources de financement est autorisé

SAUF avec les bourses attribuées par une autre région française.

Programme et Bourses Erasmus +

Quelles
bourses ?



Éducation et culture
Éducation et formation tout au
long de la vie
ERASMUS

Ce projet est financé avec le soutien de la Commission Européenne



Erasmus +, le nouveau programme de l'UE pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport, a été approuvé par le Parlement européen le 19 novembre 2013.



UNIVERSITE
CHAMBERY
ANNECY SAVOIE



Erasmus + : 1 seul programme 3 actions clés

2007-2014

**Education et Formation Tout au Long de la Vie / EFTLV
(Lifelong Learning Programme)**



2014-2020

ERASMUS + (budget doublé)

**Mobilité, Coopération pour l'Innovation pratique, Soutien
aux politiques publiques**

Erasmus + : 34 pays participants

Pays participants à ce programme

L'Europe des 28 + l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse, la Turquie, la Macédoine.

Pays partenaires

Pays du voisinage européen

- Balkans occidentaux
- Partenariat oriental
- Partenariat sud-méditerranéen

Autres pays tiers

Russie, Zone Afrique Caraïbes Pacifique, Asie, Amérique Latine, Pays industrialisés.



Pour 2014-2015 mobilités vers les pays participants au programme uniquement.



Informations connues à ce jour susceptibles d'évolution

Public concerné :

Licence Master Doctorat (à partir de bac+2).

New !

Possibilité de financement de stages pour **jeunes diplômés**,
sélectionnés durant leur cursus et jusqu'à 1 an après la fin du cursus.

Critères d'éligibilité 2014-2015 :

- Etre **inscrit(e)** à l'Université de Savoie l'année de votre départ
- Etre **sélectionné(e)** par votre département ou votre UFR qui validera votre séjour d'études et /ou de stage
- Etre régulièrement **inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur situé dans un pays participant au programme Erasmus +.**



Erasmus +

Deux types de mobilité :

- **Mobilité études**

- 3* à 12 mois

- à partir de la 2ème année d'études (bac+2)

- **Mobilité stage**

New !

- durée de 2* à 12 mois

- dès la 1ère année d'études (bac+1)

** De date à date ex: du 3 octobre 2014 au 3 janvier 2015*



Erasmus +

New !

Durée de la mobilité : 12 mois (études et/ou stage) par cycle d'études.

- Un étudiant pourra bénéficier de plusieurs mobilités stages et/ou études au cours de son cursus.
- La durée de 12 mois maximum par cycle d'études devra être respectée.

(Possibilité de faire une mobilité études et une mobilité stage la même année).

Préparation linguistique *(Mise en place progressive)* :

**Plateforme de langues (anglais, français, allemand, espagnol, italien)
pour préparer, avant la mobilité, les étudiants qui n'auraient pas le
niveau de langue requis par le partenaire.**

- Mise en place de tests de langue généralisés à tous les étudiants (avant et après la mobilité).
- Offre de cours en ligne aux étudiants sélectionnés par l'établissement.

Erasmus +

Documents “clé” de la mobilité :

Les documents ci-dessous seront à priori conservés dans ce nouveau programme. En revanche tous les documents officiels de mobilité 2014-2015 seront probablement mis à disposition tardivement par l'Agence. Vous serez informé dès que possible.

- **Pour les mobilités études, un contrat d'études doit être signé, avant le départ, entre l'étudiant, l'université d'accueil et l'université de Savoie.**
- **Pour les mobilités stages, une convention de stage doit être signée, avant le début du stage, entre l'étudiant, l'entreprise d'accueil et l'université de Savoie.**



Réunions d'information contrat d'études, documents de mobilité et informations complémentaires sur les montants des bourses, prévues en avril-mai 2014.



Le statut Erasmus + :

- Dispense de payer des droits de scolarité dans l'université d'accueil.

- Permet de bénéficier de la bourse Erasmus +

☞ **Ne pas confondre statut Erasmus + et bourse Erasmus +.**

A l'Université de Savoie tous les étudiants ont le statut et la bourse Erasmus +.



Partir dans 1 université de l'un des pays participants au programme Erasmus + avec laquelle l'université de Savoie a signé une convention Erasmus + et qui est titulaire de la Charte universitaire Erasmus + 2014-2020.

Exonération des frais d'inscription :

Les universités d'accueil ne doivent pas demander aux étudiants statut Erasmus + le versement de droits universitaires qui comprennent : les frais de scolarité, d'inscription, d'examen, le droit d'accès aux laboratoires et aux bibliothèques.

Vous payez vos frais d'inscription à l'Université de Savoie pour votre année passée à l'étranger.

Par contre les universités d'accueil peuvent vous demander de prendre en charge des coûts d'assurance, d'adhésion à des syndicats étudiants, utilisation de matériels divers (ex: photocopie, produits de laboratoire).

Cette prise en charge doit se faire sur la même base que celle appliquée aux étudiants locaux.

ex : Université de Mayence (Allemagne)

Bourse Erasmus +

New !

Taux mensuel variable en fonction de 3 groupes de pays

Montant de la bourse mobilité études (taux européens *) :

- 1 Haut niveau de vie : (France), Italie, Royaume-Uni, Autriche, Finlande, Suède, Danemark, Irlande, Norvège, Lichtenstein, Suisse : **de 200 € à 400 €**
- 2 Moyen niveau de vie : Espagne, Allemagne, Turquie, Pays-Bas, Belgique, République Tchèque, Portugal, Grèce, Slovénie, Croatie, Luxembourg, Chypre, Islande : **de 150 € à 400 €**
- 3 Bas niveau de vie : Pologne, Roumanie, Hongrie, Lettonie, Slovaquie, Bulgarie, Lituanie, Estonie, Malte : **de 150 à 400 €**

Montant de la bourse mobilité stage : montant additionnel +100 à 200 €

*** Un taux pour chaque groupe de pays est en cours de définition par chaque Agence nationale Erasmus +.**



UNIVERSITE
CHAMBERY
ANNECY SAVOIE

Bourse Erasmus +



Modalités de paiement :

1- Versement en octobre/novembre 2014 *(en fonction réception justificatif de séjour) :*

→ montant non connu à ce jour

→ Réajustement éventuel en fin de séjour en fonction de l'attestation de présence Erasmus + (reversement ou demande de remboursement si trop perçu)

2- EVENTUELLE redistribution en juillet ou septembre 2014 :

Cette redistribution dépend d'un reversement de l'Agence gestionnaire du programme Erasmus + et n'est pas systématique.

Bourse Erasmus +

Bourse Erasmus + et co-financement Explo'ra :

En fonction des montants des bourses Erasmus + définis par l'Agence nationale pour chaque groupe de pays, un co-financement Explo'ra Sup sera éventuellement appliqué.

→ **Dans tous les cas montant final différent suivant les destinations (groupes de pays).**



UNIVERSITE
CHAMBERY
ANNECY SAVOIE



Bourse Erasmus +

Remboursement de la bourse :

Tout **désistement** donne lieu à un **remboursement**.

Cette disposition ne s'applique pas aux étudiants qui n'ont pas pu terminer leur mobilité en raison d'un **cas de force majeure dûment signalé par écrit à l'Université de Savoie et accepté par l'Agence nationale gestionnaire du programme à Bordeaux.**



UNIVERSITE
CHAMBERY
ANNECY SAVOIE



**Quelles
Bourses ?**

**Bourses sur critères sociaux du Ministère de
l'Enseignement Supérieur et de la Recherche**

Bourses sur critères sociaux

- Cumulable avec la bourse de la Région ou la bourse Erasmus
- La demande “**Dossier Social Etudiant**” (D.S.E.) – *a renouveler chaque année* - doit être faite par l’étudiant exclusivement sur internet **avant le 30 avril** de l’année universitaire en cours.

<http://www.crous-grenoble.fr>

dse@crous-grenoble.fr

Renseignements auprès du CROUS de Grenoble

Tel : 04.76.54.90.61



UNIVERSITE
CHAMBERY
ANNECY SAVOIE



Quelles

Bourses ?

Aide à la Mobilité Internationale (AMI) du MESR



Les informations ci-dessous sont données à titre indicatif . Elles sont basées sur les informations du Ministère pour les bourses AMI 2013 et sont susceptibles d'être modifiées pour 2014.



Critères d'éligibilité :

- Etre boursier sur critères sociaux OU bénéficiaire d'une aide d'urgence annuelle allouée par le CROUS, l'année de la mobilité,
- Présenter un projet d'études pour une durée comprise entre 2 et 9 mois consécutifs dans une université étrangère (Europe et hors Europe),
- Préparer un diplôme national de 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} cycle (Master professionnel ou recherche) ou une Ecole d'ingénieurs.
Les DUETI sont éligibles.



UNIVERSITE
CHAMBERY
ANNECY SAVOIE

AMI



Sont exclus :

- Les étudiants bénéficiant d'un prêt d'honneur
- Les étudiants non inscrits dans une université en France mais inscrits dans une université à l'étranger et qui bénéficient d'une bourse sur critères sociaux.

Montant de la bourse : 400 € par mois (montant 2013-2014)

Où demander et remettre votre dossier ?

- Au bureau des relations internationales de votre composante courant juillet pour les départs en septembre et courant décembre pour les départs en janvier,
- Les candidatures sont soumises à une commission d'arbitrage qui se réunit au moins 2 fois par an, en octobre et février,
- Les candidats sélectionnés sont informés par courrier du nombre de mensualités qui leur sont attribuées,



Il s'agit d'un complément de bourse qui ne couvre pas la totalité de la mobilité : à titre d'exemple, pour 2013/2014 selon les échelons du CROUS et la durée de la mobilité : attribution de 0 à 6 mois d'AMI.



Comment s'inscrire pour candidater à un séjour d'études (ou de stage à l'étranger) et demander une aide financière Explo'ra et/ou Erasmus ?

■ Inscription en ligne sur **Moveonline**

Accès via le site web de l'Université de Savoie www.univ-savoie.fr/dri

Rubrique « Partir à l'étranger » « Candidater à une aide financière »

■ Formulaire à imprimer et à remettre au bureau des Relations Internationales de votre composante/UFR avec :

- CV
- Lettre de motivation en français (stipulant la demande de bourse Explo'ra)
- 2 RIB d'un compte en France à votre nom



Attention pour les demandes d'AMI dossier papier à remplir obligatoirement en plus de la candidature en ligne.

Quand s'inscrire ... 2 sessions par an

Dates d'ouverture de la base Moveoline

1- Départs année ou semestre :

- Début décembre 2013 à mi mars 2014



Pour les programmes CREPUQ - ORA – York bilatéral (*départ année ou semestres*)

dates spécifiques de candidatures : **début décembre 2013 à mi- janvier 2013**
(date à préciser).

2- Départs 2ème semestre :

- **Septembre / octobre 2014** (*dates à confirmer*)



Pas de candidature possible en 2ème session pour les programmes CREPUQ, ORA et ISEP et York bilatéral.



Conseils à l'ensemble des étudiants qui souhaitent partir à l'étranger en 2014-15

- Consulter régulièrement le **portail** et **votre boîte aux lettres de l'université** pour prendre connaissance des démarches à suivre.
- Un message sera envoyé à l'ensemble des étudiants les informant de l'ouverture et des modalités pour les inscriptions en ligne.
- **Bien lire la page de garde avant de remplir le formulaire de candidature.**
- **Editer** le formulaire en PDF, le **signer** et le **remettre au bureau** des relations internationales de votre composante avec l'ensemble des documents requis, dans le respect des dates limites.

Récapitulatif Formation

Programme Erasmus +

Erasmus + mobilité études

+ Co-financement Bourse Explo'ra

Bourses sur critères sociaux

Aide à la Mobilité Internationale

Conventions bilatérales

Bourse Explo'ra

Bourses sur critères sociaux

Aide à la Mobilité Internationale



Récapitulatif Formation

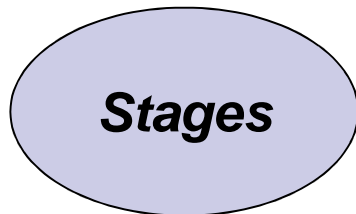


Bourse Explo'ra

Bourses sur critères sociaux

Aide à la Mobilité Internationale

Récapitulatif Stages



Soit Bourse Explo'ra

Soit Erasmus + mobilité stages

Bourses sur critères sociaux

Aide à la Mobilité Internationale



A noter concernant les demandes d'aides financières pour les stages

Toute demande pour une aide financière pour un stage à l'étranger, même si celui-ci n'est pas encore finalisé (stage recherche en cours), doit faire l'objet d'une candidature en ligne via Moveonline.

Cependant cette candidature en ligne ne suffit pas pour l'attribution de la bourse.

*L'étudiant devra ensuite transmettre, lorsque le stage aura été trouvé, et **ce 1 mois avant le début du stage** à la Direction des Relations Internationales :*

- ▶ *soit la convention de stage signée (ou pré-convention ou fiche objectif signée) + une attestation de rémunération*
- ▶ *soit une lettre d'accueil ou une attestation de l'entreprise confirmant les modalités du stage (dates, lieu, rémunération etc...).*

Remarque très importante

Les critères d'éligibilité présentés sont les règlements généraux des différents programmes d'aides financières.

A l'intérieur de ces règlements, des critères d'arbitrages internes sont définis chaque année par la Commission d'Orientation des Relations Internationales de l'UdS, en fonction du nombre de départs et des contraintes budgétaires.

Les étudiants recevront une notification d'attribution de bourses par courrier :

- 1ère session : au mois de juin/juillet 2014.**
- 2ème session : au mois de décembre 2014.**

Vos contacts à la DRI

- Etudiant(e)s de l'IAE, FD, IUT Chambéry
Mathilde D'Harcourt
☎ +33 (0)4 79 75 84 37
international@univ-savoie.fr
- Etudiant(e)s de LLSH, IUT Annecy
Gaëlle Avrillier
☎ +33 (0)4 79 75 83 67
gaelle.avrillier@univ-savoie.fr
- Etudiant(e)s de Polytech, CISM, SFA
Dominique Cuccolo
☎ +33 (0)4 79 75 91 37
dominique.cuccolo@univ-savoie.fr



UNIVERSITE
CHAMBERY
ANNECY SAVOIE



- 👉 **Informations**
- 👉 **Documents de mobilités**
- 👉 **Conseils pour préparer son séjour sur :**

www.univ-savoie.fr/dri > rubrique : Partir à l'étranger



UNIVERSITE
CHAMBERY
ANNECY SAVOIE



***Bonne chance et profitez pleinement
de votre séjour à l'étranger !***



La Direction des Relations Internationales